



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Deuxième réunion du Sous-groupe de gestion et de supervision de la sécurité (SMO/SG) du Groupe Afrique-océan Indien de planification et de mise en œuvre du système de l'aviation (AASPG)

Dakar, Sénégal, du 29 juin au 3 juillet 2026

Point 3 de l'ordre du jour : Réalisations du Sous-groupe de gestion et de supervision de la sécurité

3.3 Bilan des progrès réalisés par l'équipe projet chargée de la mise en place des systèmes de collecte et de traitement des données de sécurité (SDCPS)

(Note présentée par le Coordinateur de l'équipe projet)

RÉSUMÉ	
Cette note de travail présente les progrès réalisés par l'équipe projet SDCPS depuis sa création au sein du Sous-groupe de gestion et de supervision de la sécurité (SMO/SG) de l'AASPG. La suite à donner est présentée au paragraphe 3.	
Références :	• Rapport de la réunion AASPG1 • Création du SMO/SG et rapport de la première réunion du sous-groupe • Annexe 19 de la Convention de Chicago — Gestion de la sécurité • Doc. OACI 9859 — Manuel de gestion de la sécurité • GASP et RASP-AFI
Objectif stratégique	A. Chaque vol est sûr et sécurisé

1. INTRODUCTION

- 1.1 Conformément à l'Annexe 19 de la Convention de Chicago et au Manuel de gestion de la sécurité, les États sont tenus de mettre en place des mécanismes permettant la collecte et l'analyse systématiques des données de sécurité provenant de différentes sources, notamment des systèmes de signalement obligatoire ou volontaire d'incidents, des activités de supervision de la sécurité, des audits, des inspections, des enquêtes et autres activités liées à

la sécurité.

- 1.2 L'équipe projet SDCPS a été créée au sein du SMO/SG afin d'aider les États de la région AFI à renforcer leurs capacités dans ce domaine. Le projet vise à aider les États à mettre en place ou à améliorer leurs SDCPS, à promouvoir des approches harmonisées et à favoriser l'utilisation des données de sécurité pour une gestion proactive des risques liés à la sécurité.
- 1.3 La réunion de lancement de l'équipe projet SDCPS s'est tenue le 25 février 2026. À cette occasion, l'équipe projet a élu M. Evans A. Ogochi (Kenya) à la présidence et M. Essasse Paul Nyamsi (Cameroun) au poste de rapporteur. L'équipe a passé en revue son mandat, a approuvé les modalités de travail initiales et a défini les principaux résultats attendus pour faire avancer le projet. Cette réunion a également permis à l'équipe de clarifier les rôles attendus de la direction de l'équipe projet, du rapporteur et des membres.
- 1.4 Depuis sa création, l'équipe projet a organisé plusieurs réunions de suivi en ligne afin d'examiner le descriptif du projet, de discuter des résultats attendus et de lancer l'élaboration d'outils qui permettront d'évaluer le niveau de mise en œuvre des SDCPS dans les différents États. Ces activités ont pour objectif de fournir un cadre structuré permettant d'identifier les carences, de hiérarchiser les priorités en matière de soutien et de proposer des solutions concrètes adaptées aux besoins de la région.

2. ANALYSE

2.1 Progrès réalisés par l'équipe projet

- 2.1.1 Depuis sa création, l'équipe projet SDCPS a réalisé des progrès constants dans l'organisation de ses travaux, la clarification de son mandat, l'identification des résultats attendus et le lancement du développement des outils nécessaires pour aider les États à mettre en place et à améliorer leurs systèmes de collecte et de traitement des données de sécurité.
- 2.1.2 L'équipe projet a organisé une réunion de lancement et six réunions de coordination de suivi. Ces réunions ont permis de mettre en place un dispositif structuré pour examiner le périmètre du projet, définir les responsabilités, convenir des modalités de travail, assurer le suivi des actions à mener et affiner progressivement les livrables du projet.
- 2.1.3 Au cours des six réunions qui se sont tenues entre le 25 mars et le 10 juin 2026, l'équipe a réalisé de réels progrès dans le développement du projet SDCPS grâce aux actions clés suivantes :
 1. Examen de la description du projet et des termes de référence ;
 2. Mise en place d'une approche structurée pour la répartition des tâches ;
 3. Mise en place d'un mécanisme de suivi du projet ;
 4. Lancement et finalisation d'une enquête SDCPS au niveau des États, destinée à être diffusée auprès de ces derniers ;
 5. Le document de projet figure à l'Annexe A de la présente note de travail.

2.2 Défis identifiés

- 2.2.1 L'équipe projet a noté que la mise en œuvre effective des SDCPS dans la région AFI pourrait se heurter à plusieurs difficultés :
- a) Présence et participation limitées de certains membres de l'équipe projet ;
 - b) Manque d'informations sur l'état actuel de la mise en œuvre du projet SDCPS dans les différents États de la région ;
 - c) Coût du projet très élevé, en particulier si un outil ou une application doit être développé(e) ;
 - d) Disponibilité limitée des outils numériques dans certains États ;
 - e) Expertise technique limitée en matière d'analyse des données de sécurité, de gestion de bases de données et de développement de systèmes ;
 - f) Absence d'approches harmonisées en matière de gestion des données de sécurité, de taxonomie et de protection des informations relatives à la sécurité ;
 - g) Nécessité d'éviter les duplications au niveau des outils, plateformes et initiatives existants ; et
 - h) Estimation des coûts liés aux outils, aux logiciels et aux professionnels qui seront impliqués dans le développement des SDCPS.

2.3 Solutions proposées

- 2.3.1 Les États doivent être encouragés à désigner des points focaux chargés de coordonner la réalisation de l'enquête et de soutenir les activités de suivi.
- 2.3.2 Les réponses envoyées par les États doivent être analysées afin d'identifier les carences, les besoins, les niveaux de maturité et le soutien éventuel requis.
- 2.3.3 En fonction des résultats de l'enquête, l'équipe projet doit définir les exigences fonctionnelles minimales, les spécifications fonctionnelles et les spécifications techniques de l'outil ou de l'application SDCPS proposé(e).
- 2.3.4 L'équipe projet doit également étudier la possibilité de développer une application ou un prototype SDCPS, sous réserve de la disponibilité des ressources, de l'expertise technique et d'un financement.
- 2.3.5 La mobilisation des ressources doit être menée par l'intermédiaire des Bureaux régionaux, de la CAFAC, des RSOO, des États champions, des partenaires techniques, des établissements universitaires, des organismes de formation en aviation et des centres de recherche.
- 2.3.6 Les États intéressés doivent être invités à jouer le rôle d'États champions afin de soutenir la validation, la mise à l'essai ou la mise en œuvre des outils et documents d'orientation SDCPS proposés.
- 2.3.7 Il convient d'encourager la collaboration avec les établissements universitaires et les partenaires techniques dans des domaines tels que la conception de systèmes, l'architecture de données, le développement de bases de données, l'analyse de données de sécurité, l'harmonisation des taxonomies, le développement de tableaux de bord, le soutien à la recherche et le renforcement des capacités.
- 2.3.8 L'équipe projet doit continuer à mettre à jour l'outil de suivi de l'état d'avancement afin de surveiller les activités, les responsabilités, les délais et les livrables tout au long de la mise en

œuvre du projet.

- 2.3.9 Les experts des États désignés doivent être encouragés à participer aux réunions de l'équipe projet par l'intermédiaire des Bureaux régionaux.

3. SUITE À DONNER

- 3.1 La réunion est invitée à :

- a) noter les progrès réalisés par l'équipe projet SDCPS depuis sa création ;
- b) encourager les États à participer activement à l'enquête SDCPS et à fournir des réponses complètes et rapides.

— FIN —